SUCREZ VOS FRAISES AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

Monsieur le Directeur, de compter sur vous pour publier ces doléances en les faisant suivre des commentaires que ne manquera pas de vous suggérer la situation intolérable créée aux abonnés et aux commerçants par cette stupéfiante administration.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Pour le Syndical des Courtiers en grains, graines et tourteaux de la région du Nord :
H. BOURBOTTE.

Dernier des Écoles laïques de Lille

Le Comité du « Dernier » prie les personnes qui ont participé à son 1er voyage à Ixher en 1881 de vouloir bien se faire connaître chez M. Aldebert, président, 27, rue des Fours. (Importante communication).

⁂

Dans sa dernière réunion, le « Comité du Dernier » a voté un don de 50 francs à le fanfare du 43e régiment de ligne.

⁂

Un don de 8 fr. 65 a été fait à la Société du « Dernier » par un groupe d'amis qui se sont réunis, 5, place de la Gare.

Le 43e retour de Sissonne

Le 43e, qui vient d'effectuer des tirs de guerre au camp de Sissonne, rentrera aujourd'hui à Lille.

Après avoir cantonné à Cattenières et dans ses environs, le régiment se rendra à Cambrai où il s'embarquera à 10 heures du matin. Il arrivera à 11 heures 56 à la gare Saint-Sauveur et défilera par le boulevard de la Liberté pour gagner le Champ de Mars où les honneurs seront rendus au drapeau.

Nos troupiers ont été accompagnés par une mitrailleuse qui, traînée par deux forts chiens, était placée sur un petit chariot, suivant un dispositif très ingénieux, imaginé par un habitant de Lambersart. Cet essai a donné d'excellents résultats.

COFFRES FORTS
21, rue ROYALE LILLE
GRUSON
No.163

LE POÈTE MINEUR AU PALAIS D'ÉTÉ

Le poète mineur Mouseuron vient de promettre son concours pour la soirée de bienfaisance qui aura lieu vendredi prochain 4 juillet à Lille, au Palais d'Eté. On sait que cette soirée de gala sera donnée au profit de la caisse de secours de l'Association Philanthropique du Nord. Inutile de dire qu'il y aura foule comme chaque année.

Indépendamment des meilleurs éléments de la troupe du Palais d'Eté, un virtuose, lauréat du Conservatoire de Paris, figurera aussi à ce programme exceptionnel.

On peut dès à présent se procurer des cartes à l'avance pour cette soirée du 4 juillet, au Palais d'Eté, puis au siège du comité, 63, place du Théâtre, et aux membres de l'Association Philanthropique du Nord.

Une bonne marchandise se fait vite une excellente réputation; c'est le cas du BONAL.

Le grand concours aéronautique du 20 juillet

Le Comité de l'Emulation Aéronautique du Nord a'est réuni pour désigner l'ordre des partants pour le concours d'atterrissage de la journée des Sociétés affiliées.

Tous les pilotes de l'E. A. N. avaient demandé leur engagement mais le Comité a décidé que pour ne pas mettre en état d'infériorité les autres pilotes des Sociétés adhérentes, un certain nombre désignés par le sort seraient retenus.

Le tirage au sort des départs a désigné pour le N° 1, MM. Derijick, E. A. N. — 2. Cousin, Aéronautique Club de France. — 3. Vermanchet, Aéronautique Club de France. — 4. Vandenbosch, E. A. N. — 5. Alvin, E. A. N. — 6. Mlle Mervingt, Aéro Club de l'Est. — 7. MM. Morivat, E. A. N. — 8. de Montigny, Nord Aviation. — 9. Vandendriessche, Aéro Club du Nord. — 10. Cornier, Aéronautique Club de France. — 11. Peyret-Dortail, Aéronautique Club de France. — 12. Ferlié, Aéro Club du Nord. — 13. Baron, E. A. N. — 14. Cappelle, Club Aéronautique de Dunkerque. — 15. Ch. Crombes, Aéro Club du Nord. — 16. Vallet, Académie Aéronautique de France. — 17. Duval, Aéro Club Rouennais. — 18. Wermeers, E. A. N. — 19. Lespinasse, E. A. N.

Outre les représentants des Clubs ci-dessus nommés, s'ajouteront hors course, d'autres pilotes dont M. Mortreux qui pilotera le ballon « Moustique » de 350m3 et M. Pajot qui pilotera le ballon « Mady » de 1.000 mètres cubes.

On peut déjà assurer le départ de plus de 25 aérostats.

LES ACCIDENTS

Un cycliste renversé par une voiture

Lundi, vers huit heures du soir, un cycliste, Désiré Bayon, demeurant rue Saint-André, 10, passait rue de l'Hôpital-Militaire, lorsqu'il fut renversé par une voiture appartenant à M. Canet, domicilié à Attiches.

Il fut très légèrement blessé à la jambe gauche. Quant à sa machine, elle est complètement hors d'usage.

Grave imprudence

Mardi matin, à sept heures, le jeune Maurice Ledreux, 15 ans, coursier, demeurant rue de Poids, eut un commencement de congestion pendant qu'il prenait un bain à l'école de natation. Après avoir reçu les soins d'un docteur, il put regagner son domicile.

Les plus importants bénéfices

En ce moment a lieu en boulengeries coopératives, la distribution des bénéfices. Faut-il souligner qu'une fois de plus c'est « l'indépendante », la puissante boulangerie, 112-114, Boulevard Montebello, Lille, qui, pour le premier semestre 1913, partage les dividendes les plus élevés : 6 % (Six pour cent), et le paie à 50 centimes.

Ajoutons que ces adhérents ont droit à des secours gratuits en peine : en cas de grèves, sinistres, chômages généralisés ; en cas d'accidents de travail et de maladies (grâce au Pain Mutuel).

« L'Indépendante », qui possède l'installation la plus moderne d'Europe, vient encore d'améliorer ses méthodes de fabrication. Elle vend, en ce moment, un pain de gruau qui bientôt aura autant de vogue que son excellent pain viennois ; il est fait sur des moules à carreaux vieux système, de gruaux parisiens de premier choix.

Pour s'inscrire à « l'Indépendante », aucune formalité.

L'EXCURSION A GAND DE LA FÉDÉRATION DES AMICALES

La date de l'excursion à Gand, organisée par la Fédération des Amicales laïques publiques de Lille est définitivement fixée au dimanche 27 juillet prochain, fête de Sainte-Anne et les adhésions sont reçues dès ce jour chez les délégués des Amicales fédérées.

Le prix de cette excursion est de quatre francs par personne, comprenant le ticket de chemin de fer en train spécial à marche rapide, l'itinéraire-programme avec plans, l'insigne de l'excursion indiquant le numéro du compartiment, l'entrée à l'Exposition et toutes les entrées des monuments, y compris le Château des Comtes.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE LILLE

La distribution annuelle des primes aux indigents pour l'ordre, la propreté, la bonne conduite, les actes de dévouement et l'encouragement à la mutualité, aura lieu au Palais Rameau le dimanche 6 juillet prochain, à 10 heures précises, sous la présidence de M. le maire de Lille.

L'administration profitera de cette cérémonie pour remettre, à l'acquit de la fondation Hippolyte-Laurand, des livrets de caisse d'épargne aux apprentis pauvres.

Elle prie les concitoyens de vouloir bien y assister.

P. S. — La musique des sapeurs-pompiers gracieux concours à cette cérémonie.

Voir en dernière page la prime gratuite du « Progrès du Nord ».

Par-ci par-là

— Dans la matinée d'hier, vers neuf heures, le car N, passant boulevard Louis XIV, prit en écharpe en face de l'Institut Pasteur, la voiture de M. Dansette, de Roubaix, conduite par M. H. Vanloo. Une vitre brisée au tramway mais pas d'accident de personne.

— En vertu d'un mandat d'amener du tribunal de Béthune, Jean Pecqueux, 23 ans, rue Saint-Nicolas, 16 bis, fut arrêté hier. Il est inculpé d'escroquerie.

— Hier vers onze heures du matin, un feu de cheminée, rapidement éteint, s'est déclaré chez M. Nyret, charbonnier, place aux Oignons, 14. Dégâts insignifiants.

— M. François Lebrun, 20 ans, garçon de café, demeurant 27, rue des Buisses, a constaté la disparition de sa montre en argent et d'une chaîne qu'il avait déposées dans sa chambre.

Liqueur CORDIAL-MEDOC G.A. JOURDE BORDEAUX

UN LILLOIS ARRÊTÉ EN GARE D'ETAMPES

Nous avons relaté l'arrestation en gare d'Etampes d'un Lillois, M. L...

On se trouve, en réalité, en présence d'une personne ne jouissant pas de toutes ses facultés. Sa famille a d'ailleurs fait les démarches nécessaires pour faire admettre le dément dans une maison de santé.

DANS LA POLICE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Martin, ex-commissaire de police à Lille, décédé au cours de la journée de lundi à Coulances (Calvados), où il s'était retiré. M. Martin qui exerça ses fonctions à Lille pendant quatre ans avait été successivement attaché au 8e et au 5e arrondissements. Ce magistrat très estimé n'était en retraite que depuis quelques mois. Il était âgé de 56 ans.

PAS DE CONFUSION !

C'est bien l'adresse de CROMBET, 35, rue Faidherbe, à Lille, que nous avons donnée dernièrement à nos amis, comme étant celle du plus parfait Coiffeur pour Hommes.

La Parfumerie y est très recherchée, et le Salon de Coiffure pour Dames est fréquenté assidûment par une clientèle select.

UNE BICYCLETTE DISPARAÎT

Le jeune Georges Volleux, 16 ans, apprenti mécanicien à Mons-en-Barœul, rue des Prés-Fleuris, venu lundi soir, porter une lettre au bureau de poste de la place de la République, commit l'imprudence de laisser sa bicyclette à la porte. Un malfaiteur qui se trouvait dans les parages s'empressa de la dérober.

EN CORRECTIONNELLE

M. Delalé, juge d'instruction, renvoie devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 5 juillet, Eugène Plagne, 54 ans, journalier à Lille, et Pauline Dureux, 21 ans, fileuse de lin, tous deux inculpés d'outrages publics à la pudeur.

Bas pour Varices

depuis 3 fr., plus solides que partout ailleurs chez Mlles Assolgnon, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26.35.
399

NE JOUEZ PAS SUR LES FORTIFICATIONS

En jouant sur les fortifications, Marcel Ringaut, 10 ans, demeurant chez ses parents, rue des Sahuleux, est tombé dans le fossé plein d'eau à cet endroit là. Des soldats du 16e chasseurs, témoins de l'accident, se portèrent au secours de l'enfant et constatèrent qu'il ne portait aucune blessure.

Le jeune imprudent, après qu'on lui eut changé de vêtements, fut reconduit à son domicile.

PORTO "SANZ"

FEU DE CHEMINÉE

Hier soir, vers 10 heures et demie, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Guillet, marchand de couleurs, rue du Marché, 45.

LA MENDICITÉ

Des inspecteurs de la sûreté ont arrêté hier deux enfants, Kléber Tiennebelle, 13 ans, demeurant rue d'Arcole, 35, et Louise Bailleux, 12 ans, domiciliée rue des Tanneurs, qui mendiaient hier soir aux abords du square Jussieu.

WINCARNIS
VIN FORTIFIANT et RECONSTITUANT
Guérit Manque d'appétit, Débilité, Rhumatis, Nervosité, Anémie, Grippe, Surmenage; abrège la convalescence. Exigez le Wincarnis.
No.50

TOURCOING

UN ACTE DE COURAGE—COURSE FOLLE UN CHEVAL MAITRISÉ

La voiture de M. Parsy, marchand de beurre et d'œufs, demeurant rue du Moulin-Fagot, conduite par Mlle H. Parsy, heurta le trottoir au coin des rues du Sentier et des Ursulines, elle se renversa et les brancards furent brisés. Le cheval parti alors au grand galop. Il traversa les rues des Ursulines et de Lille dans une course folle. Tous les promeneurs fuyaient à son approche, personne n'osa s'aventurer pour l'arrêter.

Le cheval était déjà sur la Grand'Place, il allait se jeter dans la vitrine du café Belle-Vue, lorsque M. Lecattelle, lorsque M. Mullier François, 35 ans, cocher en service de M. Blicq, se précipita au devant de lui et parvint à saisir les guides.

M. Mullier entraîna le cheval contre un poteau-réclame des Courses et le maîtrisa.

Ça va sans dire : les passants contemplaient dans la rue du Sentier une lamentable ciselette.

Mlle Parsy, qui était tombée quand le voiture avait été renversée, n'a pas été blessée.

AUTO CONTRE CAMION

A cinq heures du soir, l'automobile appartenant à M. Jules Dassonville, rue du Clinquet, traversait le rue de Lille. Arrivé à la hauteur de la rue de Wailly, par suite de travaux exécutés à cet endroit, le chauffeur prit le milieu de la chaussée. A ce moment, un camion appartenant à M. Caudry, négociant à Roubaix, sortait de la rue de Wailly. Il fut heurté par l'auto. Les brancards furent brisés, le cheval blessé, et l'automobile endommagée. Pas d'accident de personne.

LE GAMIN AIME LES FRUITS

Les balles n'empêchent pas le jeune Stecokebaut Jules, 11 ans, de pénétrer dans les jardins. Ce jeune gamin, demeurant au Blanc-Seau, 528, franchissait la haie de clôture du jardin appartenant à M. Venant, éclusier, 41, rue de Mouvaux. Il arracha les groseilles garnis de fruits. Contravention.

INSTITUT COLBERT

Cours professionnel (section commerciale)

Comme suite aux divers examens qui viennent d'avoir lieu à l'Institut Colbert, les élèves dont les noms suivent ont obtenu le diplôme de fin d'études :

Anglais. — MM. Bonte Eugène, mention très bien ; Hennion Daniel, mention très bien ; Tiberghien Gustave, mention bien ; Lehu Daniel, Baert Paul.

Allemand. — MM. Bonte Eugène, mention très bien ; Coclet Louis, mention très bien.

Comptabilité (diplôme de teneur de livres). — MM. Debrabander Marcel, mention bien; Carrière Louis, mention très bien ; Bouche Henri, Coupain Maurice.

Sténo-dactylographie. — Les épreuves ont été adressées à l'Institut Sténographique de France pour correction ; les résultats seront publiés ultérieurement.

AMICALE COLBERT

Excursion à Gand du 6 juillet

Le comité de l'Amicale informe ses sociétaires et amis que l'excursion à Gand annoncée au bulletin trimestriel pour les 27 et 28 juillet, est portée au 6 juillet prochain, cette sortie de famille se confondant avec celle organisée par la Fédération des Amicales de Tourcoing.

Les adhésions à cette excursion intéressante sont encore reçues jusque jeudi soir, chez non Colbertistes : café Bonte, café du Bailly, café Vincent et au débit de tabac, rue de Gand (gérant M. Ernest Leman).

Nous rappelons que le prix du voyage n'est que de 3 fr. 50 (entrée à l'exposition comprise).

C'est donc une excursion très avantageuse pour tous ceux qui désirent visiter Gand et sa belle exposition.

ENQUÊTE DE COMMODO & INCOMMODO

Le Maire de Tourcoing donne avis que M. Pierre Castel sollicite l'autorisation d'établir une vacherie à Tourcoing, rue de Laon.

Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte pendant une période de huit jours, commençant le mercredi 9 juillet prochain.

Les opposants devront faire leurs réclamations au bureau d'hygiène, à l'Hôtel de Ville.

AUTOUR DE LILLE

LA BASSÉE

Comité Républicain Démocratique du canton de La Bassée. — Le bureau et le comité politique provisoires du Comité Républicain Démocratique se sont réunis hier soir au Café François.

En ouvrant la séance, M. J. Gomberl rend compte de la visite du bureau à M. le Préfet et de la correspondance échangée avec MM. les Parlementaires républicains du Nord. Tous l'ont chargé de transmettre aux militants du canton, l'assurance de leur sympathie et de leur entier dévouement.

M. Paul Cordier, secrétaire général, relève ensuite les adhésions recueillies dans les différentes communes du canton. En moins d'une semaine, près de six cents électeurs ont répondu à l'appel du Comité. Ce résultat inespéré fait prévoir l'influence heureuse qu'exercera le groupement sur le mouvement des idées démocratiques dans la région et ce premier succès encourage les républicains à poursuivre leur propagande que la victoire ne tardera pas à couronner.

Après échange de vues, le bureau arrête ainsi le programme de la fête du 13 juillet :

A 1 heure, ensemble générale sous la présidence de M. Gombert, chevalier de la Légion d'honneur, et constitution du bureau et du conseil politique définitifs ;

A l'issue de la réunion, réception des invités avec le concours du « Groupe musical de La Bassée » et de l'Harmonie « La Cécilia » de Salomé ;

A 2 heures, grand banquet populaire sous la présidence de M. Auguste Polié, sénateur du Nord, accompagné de MM. Daniel Vincent et Georges Polié, députés du Nord.

Avant de lever la séance, M. Gombert remercie tous ses amis, du zèle et du dévouement dont ils ont fait preuve et les engage à s'occuper activement du recrutement des adhérents au banquet.

MM. Cordier, Maurre, Lenglin, Boissacq, Delattre et Vercoutre-Gomberl sont ensuite chargés de l'organisation matérielle de la fête.

PÉRONNE-EN-MÉLANTOIS

M. le Maire a des distractions. — M. le Maire aurait-il le fâcheuse habitude de signer sans les lire les pièces qui lui sont soumises ?

Ou bien M. le Maire lit les pièces distraitement, en pensant à autre chose ?

Un de nos conseillers municipaux, M. Téléphore Rousé, trouve en rentrant chez lui l'autre soir, une convocation pour la réunion du Conseil municipal. Cette convocation portait la signature du Maire. Mais elle ne portait ni la date ni l'heure de la réunion. Et bonne conseiller de s'enquérir près de ses collègues.

L'histoire a fait le tour de la commune. Il paraît qu'on va ouvrir une souscription pour offrir à M. le Maire une paire de lunettes. Il est dommage qu'on ne pilasse pas lui offrir en même temps un peu de cervelle.

NORD

DOUAI

La nouvelle gendarmerie. — Samedi à eu lieu à la Sous-Préfecture de Douai l'adjudication des travaux de construction de la nouvelle gendarmerie.

Le 1er lot, comprenant les terrassements et maçonneries évaluées 87,574 fr. 71, a été adjugé à M. Fleurel, entrepreneur à Douai, avec un rabais de 7 %.

Le 2e lot comprenant la charpente et le menuiserie évaluées 51,388 fr. 60, a été adjugé à M. Malburin, entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

Le 3e lot, comprenant les couvertures en pannes évaluées 7.842 fr. 25, a été adjugé à M. Victor Bertrand, de Douai, moyennant un rabais de 26 %.

Le 4e lot, zingage, gaz et eau, évalué 9.258 fr. 70, a été adjugé à M. Desbarbieux, entrepreneur à Roubaix, moyennant un rabais de 19 %.

Le 5e lot, plomnage, évalué 13,633 fr. 76, a été adjugé à M. Pamart, entrepreneur à Wezlere, moyennant un rabais de 8 %.

Le 6e lot, peinture et vitrerie, évalué 7.431 fr. 12, a été adjugé à M. Masse-Tavernier, de Tourcoing, moyennant un rabais de 28 %.

Cette importante adjudication avait réuni 27 soumissionnaires.

Ecole professionnelle Jules-Ferry. — Le « Journal officiel » du 29 juin publie la liste des candidats admis au concours de conducteur des Ponts et Chaussées, en 1913, premier degré.

Nous y relevons avec plaisir les noms de Heidre Jules, Duhem-Germer et Druart Ferdinand, tous trois de l'Ecole professionnelle Jules-Ferry.

Heidre, dont les parents habitent notre ville, rue de Paris, est classé le premier du département du Nord.

C'est un nouveau et brillant succès à l'actif de notre vaillante Ecole Jules-Ferry et nous y applaudissons de tout cœur.

Au Tribunal. — Le Tribunal civil de première instance de Douai a tenu une audience solennelle mardi matin, à 9 heures, pour procéder à l'installation de M. Bacco, notre nouveau président.

M. Certeux, juge d'instruction et Joppé, juge suppléant, introduisirent le nouveau magistrat qui, après lecture du décret de nomination, fut déclaré installé et prit son rang parmi le Tribunal.

Le Festival de Gayant. — Les musiques et sociétés participant au Festival de Gayant se feront entendre successivement sur les kiosques ou dans les salles ci-après :

Hôtel de Ville (Salle Gothique); Théâtre ; place Carnot ; Grand'Place ; place L'Hérétier; place Mangin; parc de la porte de Valenciennes; Petite Place.

Vols de vélos. — Lundi vers 4 heures et demie du soir, on a volé à la porte de la Banque Dupont et Cie, rue Fortier, une bicyclette que M. Drapier y avait laissée un instant pour entrer à la Banque.

— Le même jour, à neuf heures du soir, on a soustrait, à la porte de l'estaminet Deprez, boulevard Lahure, une bicyclette qui y avait été laissée un instant par M. Mouy, chef de district à la traction électrique des bateaux.

La police et la gendarmerie recherchent les auteurs de ces vols.

Société générale de Secours mutuels. — Le bureau se sera pas ouvert le dimanche 6 juillet (fête de Gayant).

Les indemnités de maladie, les secours et les pensions seront payées la veille, le samedi 5 juillet, entre 4 et 5 heures du soir, au local.

Les poireaux. — Un inconnu a, la nuit, volé un plant de poireaux poussant en couche, et valant 20 francs, appartenant à M. Jules Demeulenaère, charcutier, cité Maroniers.

Coups. — Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Paul Villemot, 31 ans, trappeur, demeurant 22, rue de Paris, pour coups infligés à M. Hénin, du Faubourg de Paris.

Mouvement de la population. — Pendant le mois de juin écoulé, le bureau de l'état-civil a enregistré 73 naissances, 19 mariages, 1 divorce, 52 décès, 4 mort-nés.

A l'abattoir. — Pendant le mois de juin écoulé on a sacrifié à l'abattoir 81 bœufs, 77 taureaux, 211 vaches, 327 veaux, 767 moutons, 200 porcs, 1 chèvre, 20 chevaux, soit au total 1684 têtes de bétail.

ANZIERS

Un odieux satyre. — Un gendarmerie a arrêté Arthur Ducloux, âgé de 16 ans, journalier à Anzin, qui a commis un attentat à la pudeur sur une vieille femme, la veuve Desgnaries, âgée de 76 ans.

Ducloux a été déféré au Parquet.

VALENCIENNES

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Valenciennes se réunira vendredi prochain 4 juillet.

Un mineur tué sous un éboulement. — A la fosse Dutemple, le mineur Henri Carlier, 27 ans, marié, père de trois enfants, a été pris sous un éboulement et asphyxié. Le corps a été transporté à La Sentinelle, au domicile de la victime.

Les Anciens du 127e. — La soirée bachique qui devait avoir lieu le 28 juin a été remise à quelques jours plus tard à cause de sa coïncidence avec la fête de la Musique municipale. Nous en donnerons sous peu la date exacte. A la suite de cette soirée sera effectué le tirage de la tombola. Réunion du Comité mercredi 2 juillet, à 8 heures et demie, au café de Munich.

DENAIN

Acte de courage. — Lundi après la classe du matin, le jeune André Defrance, élève de l'école de la rue de Villars, retournait chez ses parents en suivant le bord de l'Escaut, quand, arrivé en face de l' « Ecluse de Denain », il vit le jeune Audrée Vivier glisser et tomber à l'eau.

Avec une présence d'esprit peu commune chez un enfant de douze ans, le petit garçon parvint à arracher la malheureuse fillette à une mort certaine.

Le petit sauveteur disparut ensuite au milieu des ovations.

L'en dernier, cet écolier s'était signalé par un acte de probité ; il avait remis au commissaire de police un portemonnaie trouvé par lui. Toutes nos félicitations.

CAMBRAI

WALINCOURT

Acte de probité. — Le dimanche 29 juin, a été perdu dans cette commune deux obligations au porteur du Crédit Foncier de France de 500 francs, émission de janvier 1913.

Ces titres ont été retrouvés par M. Duquenne-Rousselez Joseph, de Walincourt, qui s'est empressé d'en faire la déclaration à la mairie. Nos félicitations.

S'adresser à la mairie pour renseignements, pour rentrer en possession des titres perdus.

AVESNES

Anniversaire. — Le 64e régiment d'infanterie a été, le 25 juin, l'anniversaire du combat de Graelz.

LOUVROIL

Accident. — Le sieur Alphonse Beaupreu, 22 ans, lamineur, route d'Avesnes, a été blessé au menton par une belle de revolver que le journalier Georges Saps avait involontairement laissé tomber à terre.

Procès-verbal a été dressé contre ce dernier pour port d'arme prohibée et blessure par imprudence.

ROUBIES

Cambriolage. — Des bijoux et une somme de 1.000 fr. ont été volés chez Mme veuve Paul Cappe, cabaretière.

BERLAIMONT

Le cambriolé. — La demeure de M. Masset, conseiller d'arrondissement, a été cambriolée dans la nuit de jeudi à vendredi ; 60 francs environ ont été emportés.

LE QUESNOY

Passage de troupes. — Le 2 juillet Le Quesnoy logera le bataillon du 127e de ligne en garnison à Condé, retour de Sissonne.

BERSILLIES

Accident. — M. Albert Lizon, employé à la mairie de Maubeuge, a fait une chute à bicyclette et s'est blessé à la jambe et au bras droit. Sa machine est en outre détériorée.

LE QUESNOY

Vol. — La gendarmerie a procédé hier matin à l'arrestation de Victor Mirsudet, 19 ans, du Quesnoy, ouvrier d'usine au Poirier, pour vol d'un pantalon et d'une somme de quinze francs.

HAZEBROUCK

Procès de Presse. — L' « Indicateur d'Hazebrouck », qui s'était séparé brusquement de son directeur, M. P. Lejeune, vient de perdre le procès que lui avait intenté celui-ci.

Le Tribunal d'Hazebrouck l'a condamné à payer à M. Lejeune une indemnité de 6000 francs.

Un surveillant courageux. — M. Gustave Faucon, 45 ans, surveillant, a retiré un gamin qui allait être écrasé par l'express de Dunkerque, hier matin, en gare, à 8 heures et demie.

Toutes nos félicitations.

Feuilleton du 2 juillet 40

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Les moyens d'attaque consistaient en pièces d'artillerie et en mitrailleuses, construites avec la même métal que le bâtiment lui-même et ravitaées, comme lui, d'une couche d'aluminium.

Elles avaient été placées dans des casemates et réparties de manière à leur donner le plus vaste champ de tir possible.

Enfin, sur les flancs du « Salvator » on remarquait quatre appareils, deux à chaque coté, exactement semblables comme forme extérieure au grand dirigeable lui-même, dont ils semblaient être des modèles réduits.

Chacun de ces mystérieux engins, long de vingt-cinq mètres, était placé dans une sorte de tube grillagé qui pouvait s'écarter et prendre une position perpendiculaire à l'axe du « Salvator ».

Celui-ci filait maintenant à grande vitesse au-dessus de la Méditerranée, à 1.500 mètres de hauteur.

Vu d'en bas, il devait ressembler à quelque monstre préhistorique, et il était aisé de comprendre quel étonnement en vue produisait sur les peuplades nègres et les légendes [illegible] il donnerait naissance.

Toutefois, le but de Victor Verdier, en se dirigeant vers l'Afrique, n'était pas d'épouvanter les indigènes, mais de chercher la retraite mystérieuse de Bombosky afin de lui livrer une bataille dont il espérait fermement être le vainqueur et de laquelle dépendait le salut ou la perte de l'Humanité.

Avec une satisfaction orgueilleuse, Verdier constatait le fonctionnement parfait du dirigeable qu'il avait construit.

Certes, ses plans avaient été minutieusement établis, et les essais réduits exécutés sous l'immense hall d'Issy avaient été concluants, mais il craignait qu'arrivé à une grande hauteur dans l'air ou aux prises avec le vent, son appareil ne lût plus aussi aisément manœuvrable. Il n'en était rien, et après plusieurs jours de voyage, les résultats étaient si satisfaisants qu'au lieu de revenir à son point de départ après cet essai triomphal, il décida de continuer sa route et de se lancer à la recherche des Destructeurs du Monde.

Après la période de labeur acharné qu'il venait de traverser, il éprouvait une joie intense à suivre enfin dans la période d'action, dans cette lutte terrible et sans merci qu'il entreprenait pour délivrer le monde de la menace d'anéantissement qui pesait sur lui et pour reconquérir, il l'espérait du moins, sa chère Madeleine, en l'arrachant à ses ravisseurs.

Certes, la guerre entre l' « Ile Volante » et le « Salvator » serait acharnée, mais il avait confiance dans la victoire finale.

Connaissant par la lettre de Mlle Kreusay, de précieux détails sur l'adversaire qu'il allait combattre, il avait établi la protection de son dirigeable de manière à le rendre invulnérable.

Disposant de nombreux millions, il n'avait négligé aucun détail, et le « Salvator » avait été construit avec les pièces les plus soignées, provenant des meilleures maisons, et assemblées avec l'habileté intelligente et l'adresse manuelle universellement appréciées de l'ouvrier français.

C'était une merveille de mécanique, de puissance et de précision.

En outre, son état-major, ses chefs de service, le personnel des machines et l'équipage entier avaient été recrutés avec un soin extrême et constituaient une véritable élite.

Aux « aériens » nécessaires à la manœuvre de toutes les parties du « Salvator » et au fonctionnement de tous ses détails, Victor Verdier avait cru devoir joindre une compagnie de débarquement.

Elle avait été recrutée par un des plus éminents officiers de la marine aérienne, l'ingénieur de vaisseau Régnier, mis spécialement à la disposition de l'ingénieur par le gouvernement français.

Sa compagnie se composait de cinquante-cinq hommes bien encadrés par d'excellents sous-officiers, et tous armés de fusils réalisant les derniers perfectionnements.

800 cartouches par homme avaient été emmagasinées dans les soutes du « Salvator », ce qui constituait une réserve de munitions plus que suffisante.

Les armes et les projectiles étaient inattaquables à la préparation spéciale à base d'aluminium qui avait servi à peindre extérieurement le grand dirigeable.

Le casque, les vêtements et les gants des hommes avaient été également « aluminisés. »

L'uniforme de la compagnie de débarquement avait été combiné de façon telle que, après avoir été revêtu par les hommes, il pouvait se clore hermétiquement comme un habit de scaphandrier.

La couche d'aluminium qui enduisait le vêtement entier et protégeait ainsi l'homme des pieds jusqu'à la tête, immunisait de même le casque.

Cette coiffure recouvrait complètement la tête et venait se fixer au collet du vêtement, laissant de petits trous pour la respiration et pour les yeux deux ouvertures garnies de lames transparentes dans la composition desquelles entrait l'aluminium, ce qui les rendait par conséquent réfractaires à l'action de la nibilide.

Plusieurs diverses constatations (continuées par les précieuses indications contenues dans la bouteille jetée à la mer par Mlle Kreusay) permettaient de conclure à l'impuissance de le terrible nibilide contre l'aluminium, Victor Verdier avait eu soin d'employer ce métal sous diverses formes pour tout ce qui constituait la protection du « Salvator » et de son équipage.

Ainsi préparé à la lutte, croyant disposer d'un dirigeable qu'il avait construit de manière à avoir la supériorité sur son redoutable adversaire, Victor Verdier allait entreprendre une lutte sans merci.

Mais une cruelle angoisse lui torturait le cœur : Pourrait-il à la tête vaincre ses dangereux et tout-puissants adversaires et délivrer Madeleine ? Il ignorait en effet où elle était retenue à présent prisonnière. Était-ce à bord de l' « Ile Volante » ou dans la mystérieuse citadelle du centre de l'Afrique ?

Ne courait-il pas l'épouvantable risque de la tuer lui-même, chaque fois qu'il livrerait bataille à ses adversaires ?

Et ceux-ci, en cas de défaite, sachant leur exécution certaine s'ils étaient faits prisonniers, ne se vengeraient-ils pas en tuant Madeleine après lui avoir fait subir un destin plus terrible encore ?...

Il n'y avait pas dans sa conscience, de lutte entre le devoir et son amour puisque ceux qu'il devait combattre étaient aussi les ravisseurs de celle qu'il aimait ! Mais quel épouvantable revers de médaille peut-être, le sort ne lui réservait-il pas ? Et combien douloureuse et amère lui semblerait sa victoire s'il découvrait au milieu des cadavres de ses ennemis vaincus le corps inanimé de Madeleine, mortellement frappée par des coups dirigés par lui-même !

Comment faire, pourtant ? puisque pour la délivrer il lui fallait vaincre ceux qui la détenaient prisonnière !

Certes, il désirait ardemment sauver le monde, mais il aurait bien voulu aussi délivrer Madeleine, et dans ses rêves heureux, comme récompense finale de tous ses efforts, il s'entrevoyait pas la gloire et les honneurs qui l'attendaient à son retour triomphal, mais bien plus simplement le doux baiser nuptial qu'il donnerait à sa fiancée Madeleine, après l'avoir sauvée...

III

Précieuse capture

— Mon lieutenant !

— Qu'y a-t-il ?

— Je crois qu'il y a quelqu'un par là !

— Vous en êtes sûr ?

— J'ai entendu des branches craquer !

— C'est peut-être un animal sauvage...

— Non, mon lieutenant, écoutez vous-même, le bruit recommence...

— C'est vrai !

— Faut-il tirer ?

— Non ! si par hasard c'est un nihiliste, il vaut mieux le faire prisonnier !

Ce dialogue venait d'avoir lieu entre un aspirant de première classe, de la « plane » aérienne française de guerre, détaché comme son camarade l'enseigne de vaisseau Régnier, à bord du « Salvator », et un des hommes de la compagnie de débarquement.

Celle-ci était demandée à terre et opérait une reconnaissance aux alentours de Nibiopolis, que le dirigeable de Victor Verdier avait enfin découverte au centre de la forêt africaine.

Pendant que l'aéronef s'était dissimulé derrière un ravin profond d'où il était invisible pour les guetteurs de la cité mystérieuse, une vingtaine d'hommes étaient partis à la recherche de renseignements, pour essayer de se rendre compte des moyens de défense du repaire nihiliste.

Tous avaient revêtu le costume protecteur « aluminiaméé », afin d'être à l'abri des effets de la nihilide au cas où, les ayant découverts, les complices de Bombosky tenteraient de les anéantir.

Après une marche pénible à travers les fourrés, un des éclaireurs avait entendu un bruit suspect, et le lieutenant, prévenu, s'avait rejoint, accompagné de trois hommes.

Tous les cinq écoutèrent alors attentivement.

— Les pas se rapprochent, dit encore l'éclaireur, un de ces héroïques « marsouins » médaillés qui avait fait plusieurs campagnes africaines. Je suis même sûr, d'après le bruit, que cet homme est seul.

Le mystérieux inconnu, ne se sachant pas épié, avançait vers eux sans chercher à se dissimuler.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESFAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
par sa QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, rue Nationale, Lille
No.[illegible]